

Approbation de la création des UE « Santé
et environnement » et « MEOPA »

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 06 juin 2023

Délibération 2023/06/CFVU – 59

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la création des UE « Santé et environnement » et « MEOPA ».

Toulouse, le 06 juin 2023

Le Président


Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Projet UE Médecine et Santé Environnementale (Niveau 1) (UE transversal) pour mise en place : rentrée 2023-24 (S4)

Année :

2^e années d'odontologie (S4)

Responsable (pour le département d'odontologie):

Michel Sixou

Equipe pédagogique (provisoire):

Michel Sixou

Marie Valéra

Jean-Noel Vergnes

Florent Destruhaut

Pascal Baron

Delphine Maret

Thibault Canceill

Géromine Fournier

Julien Delrieu

....

Responsable administratif des projets transversaux :

Guillaume Besin

Enseignants référents :

Pharmacie : Charlotte Rouzaud-Laborde

Médecine : Didier Carrié

Odontologie : Michel Sixou

Contexte:

La prise en compte des enjeux environnementaux constitue une forte demande des étudiants et de la société qui contraste avec le faible engagement des universités et des institutions. Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est fortement sollicité par le 4^e Plan National Santé et Environnement 2021-2025 (PNSE).

La création de ce premier module transversal (niveau 1) « Médecine et Santé Environnementale » destiné aux étudiants de 2^e et 3^e années sera complété secondairement par un deuxième module (niveau 2) « Médecine bucco-dentaire et Santé Environnementale » destiné aux 4^e et 5^e années ».

Un groupe de travail coordonné par M. Sarfati, G. Rode et J. Sibilia est à l'initiative d'une proposition d'enseignement national.

Descriptif :**Bloc 1 : Approches de la santé**

-Histoire et philosophie de la médecine (Rafaël Mandressi)

-Approches intégrée de la santé (Serge Morand)

-Concept de One Health (Sébastien Gardon)

- Santé planétaire (Clément Crozet)
- Approche biologique de l'évolution (Frédéric Thomas)

Bloc 2 : Limites planétaires et santé

- Etude de cas interactif
- Relation climat environnement biodiversité (Gilles Escarguel)
- Biodiversité, humanité et agriculture (Gilles Bœuf)
- Biodiversité et épistémologie (Pierre -Henri Gouyon)
- Energie et changement climatique (Jean-Marc Jancovici)
- Santé et fonctionnement des écosystèmes (Luc Abbadie)
- Impact environnemental du système de la santé (Laurie Marraud et Estelle Baures)
- Emergences de pandémies, biodiversité et One Health (Serge Morand)
- Eau, extrêmes climatiques et conséquences sanitaires (Emma Haziza)

Bloc 3 : Environnement, Santé et Société

- Philosophie de l'environnement (Cyrille Harpet)
- Progrès et technologie en sciences (Philippe Bihouix)
- Environnement en santé, lien de cause à effet, principe de précaution (Victor Pitron et Marcel Goldberg)
- La systémique, une grille d'analyse pour penser une action cohérente (Arthur Keller)

Bloc 4 : Leviers d'action

- Responsabilité sociale en santé (Joël Ladner)
- Diminuer l'impact environnemental du système de santé (Matthias Didier et Bernard Jourdain)
- Diminuer l'impact environnemental du citoyen et engagement (Anatole Chouard, Arthur Gosset, et Julien Vidal)
- Les métiers de demain (Damien Amichaud, Clément Crozet, Raphaël Guttières, Mélanie Popoff et Julien Vidal)

Organisation :

Les enseignements seront dispensés par un module pédagogique mis en ligne sur la plateforme UNESS/SIDES. Ils sont constitués de capsules vidéo tournées à Lyon (ICAP studios SECA) organisées en 4 blocs :

- bloc1 : Approches de la santé
- bloc 2 : Limites planétaires et santé
- bloc 3 : Environnement, santé et société
- bloc 4 : Leviers d'action

Le sujet du mémoire individuel sera formalisé avec l'enseignant référent et sera l'objet de la rédaction en français d'un texte de 10 à 15 pages.

Validation :

Validation uniquement en contrôle continu (2 notes)

La validation de cet enseignement obligatoire se fera en deux parties :

- 1-La validation par des QCM(s) d'un module pédagogique de 6 heures en ligne sur la plateforme UNESS-SIDES (validation ou non validation)

2-La validation d'un document pédagogique mémoire ou vidéo) sur un thème Santé-Environnement (note de 0 à 20)

Temps de travail :

- | | |
|---|------------------|
| - 4 modules pédagogique en ligne avec QCM | 6 heures |
| - TD 3 séances de 2 heures | 6 heures |
| - Conception d'un document (mémoire, vidéo) | 18 heures |
| - TOTAL | 30 heures |

Demande de création d'UE S8 Domaine médecine et chirurgie orale

UE SÉDATION CONSCIENTE INHALÉE

JUSTIFICATION DES BESOINS :

La sédation consciente inhalée avec le Mélange gazeux Équimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote (MEOPA) permet de réduire l'anxiété du patient lors des soins dentaires. En cabinet dentaire, l'autorisation d'utilisation du MEOPA est assujettie à l'obtention d'une attestation d'aptitude délivrée par l'Ordre national des chirurgiens-dentistes sur présentation **d'un justificatif de formation selon le référentiel établi par cet ordre**. Ce référentiel comprend l'ensemble des connaissances nécessaires sur le MEOPA de sa pharmacologie à sa manipulation et sa pharmacovigilance. Cette UE a été structurée en fonction de ce référentiel et positionnée en deuxième semestre de 4^{ème} année afin que les étudiants aient acquis la formation avant de l'utiliser en clinique de 5^{ème} année ou éventuellement lors des remplacements en fin de 5^{ème} année.

NOMBRE D'HEURES ÉTUDIANTS

16 heures

(S8 est le semestre le moins chargé du cursus)

2 h de CM seront supprimées en S10 (UE patient à besoins spécifiques)